dolci architectes

BÂTIMENT DE SERVICES ECA-CEI2

YVERDON-LES-BAINS - VD

Maître de l'ouvrage
ECA Etablissement Cantonal d'Assurance
Avenue du Général-Guisan 56
1009 Pully

Architectes
Dolci Architectes Sàrl
Rue des Pêcheurs 8
1400 Yverdon-les-Bains

Architecte d'intérieur
Dolci Architectes Sàrl

Architecte paysagiste
Dolci Architectes Sàrl

Ingénieurs civils
SD Ingénierie Lausanne SA
Place Chauderon 3
1003 Lausanne

Bureaux techniques
Electricité :
Jeanfavre & Fils SA
Rue du Petit-Mont 1
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Chauffage - Ventilation :
Weinmann Energies SA
Route d'Yverdon 4
1040 Echallens

Sanitaire :
H. Schumacher
Ingénieurs Conseils SA
Rue de la Pontaise 14
1018 Lausanne

Planification cuisine :
Tercier & Schmidt SA
En Budron E9
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Géomètres
Jaquier-Pointet SA
Ingénieurs EPFL/SIA
Rue des Pêcheurs 7
1400 Yverdon-les-Bains

Coordonnées
Y-Parc
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains

Conception 2005

Réalisation 2007 - 2008

Photos

Image typée et caractère moderne s'allient pour signaler le bâtiment à l'attention et contribuer à la définition de son statut de bâtiment d'accueil public.

HISTORIQUE - SITUATION

Au coeur du développement du Parc Scientifique. Intégrée au périmètre du Parc Scientifique et Technologique (PST) "Y-Parc", la nouvelle construction résulte d'un concours lancé en 2005 par le Maître de l'ouvrage, l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA).

Le bâtiment CEI II s'inscrit comme le symbole de la cohésion d'un groupe de 3 bâtiments formant l'ensemble du Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI). Il concrétise la volonté de l'ECA de contribuer au développement technologique du Nord-Vaudois avec : Le CEI I, offrant la possibilité au jeunes entreprises "start up" de trouver des surfaces équipées pour le développement de leurs projets. Le CEI II, lieu de rencontre d'échanges et de convivialité. Le CEI III, futur bâtiment de dimensions semblables au bâtiment CEI I, procurant des surfaces à louer modulables selon les besoins des sociétés souhaitant y développer des activités de recherche et de nouvelle technologie.

La parcelle d'implantation offre 3'844 m2, permettant selon les règles du Plan partiel d'affectation auquel elle se trouve soumise, de développer une surface brute de planchers de 975 m2. La nature du sous-sol, qui impose des fondations pilotées, conduit à développer les constructions en élévation, sans sous-sol.
Ainsi, le bâtiment présente-t-il deux niveaux qui occupent tout le périmètre constructible et sont organisés pour limiter de façon optimale les surfaces de distribution.

©ArchitectureCH

PROGRAMME

Deux niveaux hors-sol pour une affectation publique. Destiné à assurer les services pour les autres entités du secteur, le bâtiment propose un bar/restaurant d'une capacité de 140 places, avec terrasse de 50 places et cuisine professionnelle. A ces volumes disposés au rez-de-chaussée, s'ajoutent des salles pour repas de groupes et une zone d'entrée/accueil.

On trouve, en superposition, formant premier étage, les salles de conférences pour 200 personnes avec locaux annexes et techniques, ainsi qu'un appartement de fonction de 4½ pièces avec terrasse pour le concierge.

Avec une emprise au rez de 485 m2, la construction atteint un volume SIA de 5'118 m3. Une cinquantaine de places de parc extérieures complètent le programme.

PROJET

Réponse pertinente aux problèmes posés. Voulu compact et transparent, l'immeuble présente une base carrée et un volume contenu. Le rez-de-chaussée largement vitré facilite la transition entre l'environnement extérieur et intérieur, tandis que le porte-à-faux marqué du premier étage permet de souligner l'entrée et la terrasse, tout en cassant la rigidité de la volumétrie.

Cette conception permet de définir une image forte et elle donne à la réalisation son caractère d'édifice public et d'accueil, tout en le dotant des particularismes voulus pour en faire un véritable point de repère. L'ensemble de ces mesures, cohérentes entre elles, constitue une réponse pertinente aux problèmes posés et tient compte en même temps de la relative complexité du programme.

Le concept constructif s'adapte clairement aux exigences du projet. Il propose une structure de poteaux et dalles béton, reposant sur un réseau de pieux. La toiture plate, supportée par des poutres en bois lamellé-collé, disposées en "V", permet de grandes portées et l'absence de porteurs intermédiaires dans la salle de conférence.

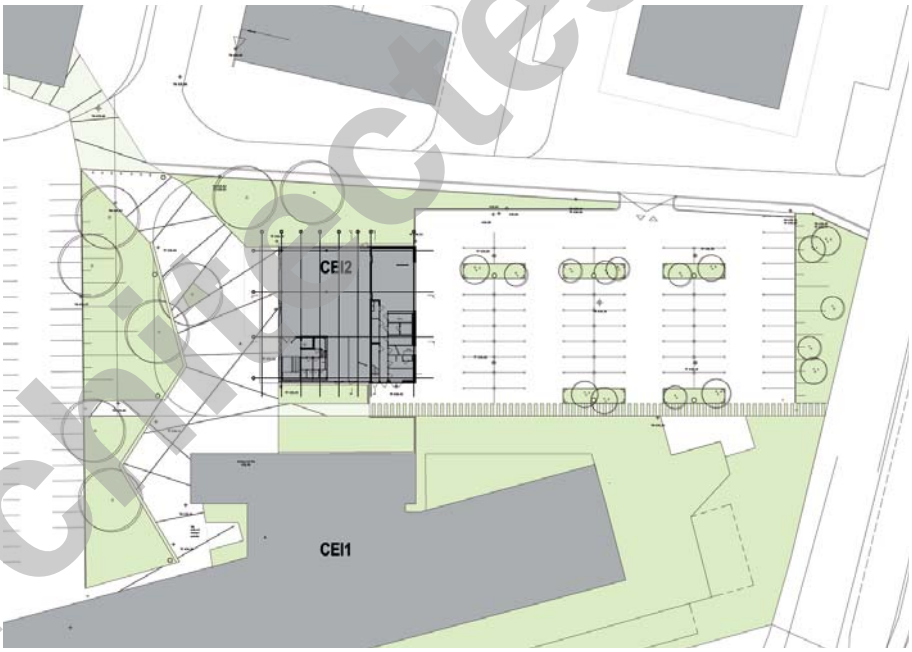

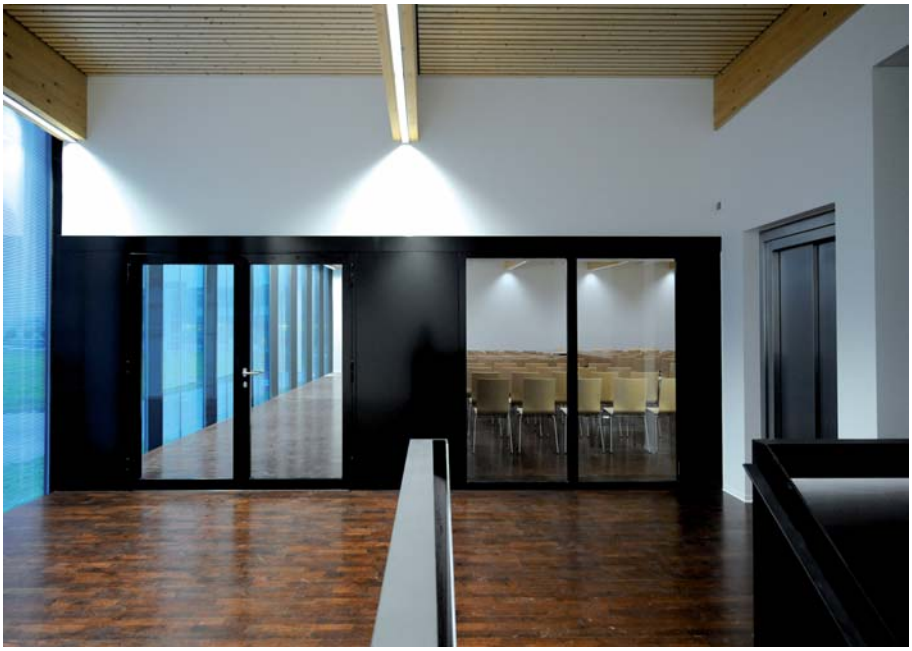

©Architectes.ch

La façade, de type ventilé, est bardée de cassettes métalliques de couleur rouge, et elle se caractérise en façade sud-ouest par des verres dotés de lames métalliques fixes, intégrées au vitrage. Cette solution, appliquée pour la première fois dans le canton de Vaud, favorise l'entretien, ainsi que la gestion de la luminosité de la salle de conférence et elle permet enfin d'éviter l'échauffement de la façade.
La matérialisation générale se définit sur la base de critères fonctionnels et écologiques. Elle répond aussi aux exigences du développement durable, grâce à une emprise au sol réduite, à une compacité optimalisée, à des protections thermiques efficaces et à des installations techniques à commandes centralisées. Equipée notamment de capteurs solaires pour la production d'eau chaude sanitaire et d'un contrôle automatique du niveau d'éclairage, la construction répond aux caractéristiques requises pour l'obtention du label "Minergie".

Les techniques d'éclairages appliquées permettent de développer des effets intéressants:

Plan du rez-de-chaussée

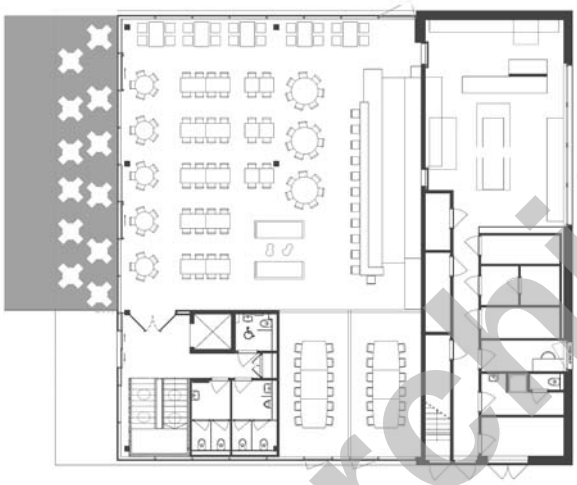

Plan du 1er étage

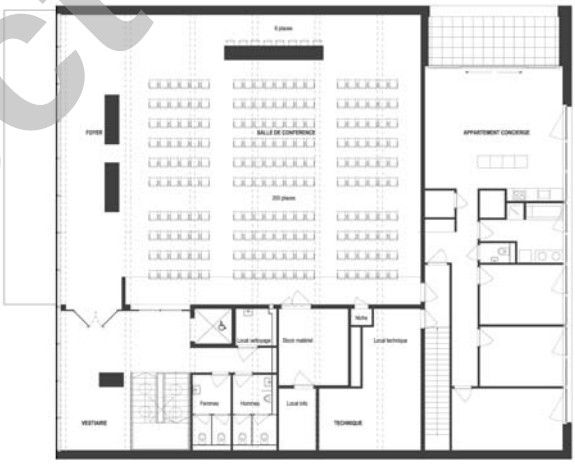

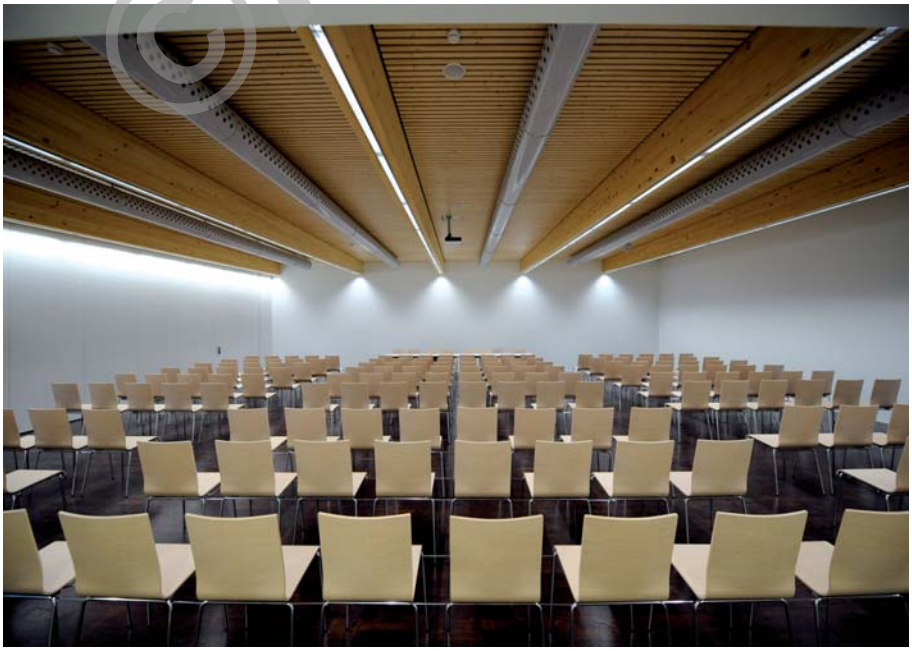

©Architectes.ch

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain:	**3'844 m2**
Surface brute de plancher :	**1'044 m2**
Emprise au rez :	**485 m2**
Volume SIA :	**5'118 m3**
Coût total :	**4'800'000.-**
Coût m3 SIA (CFC2) :	**723.-**
Nombre de niveaux :	2
Places de parc ext. :	**50 à 60**

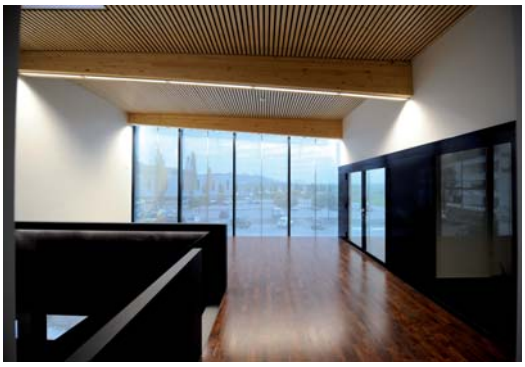

étudiées avec soin, elles contribuent notablement à l'originalité de l'ensemble.

A l'intérieur, la structuration de l'espace est assurée par un mobilier choisi de façon adéquate, les matériaux retenus, de même que les formes de certains meubles, telles que celles du coin-canapé, participent à la création d'une atmosphère moderne et dynamique.

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Pieux	**MARTI Gründungstechnik AG** 3302 Moosseedorf
Echafaudages	**FASEL & Fils SA** 2017 Boudry
Maçonnerie	**Ernest GABELLA SA** 1400 Yverdon-les-Bains
Chauffage	**MONNIER SA** 1009 Pully
Ventilation	**ATEL TB Romandie SA** 1023 Crissier
Electricité	**André DUBRIT SA** 1510 Moudon
Sanitaires	**HERREN Frères & Cie** 1422 Grandson
Façade métallique Serrurerie	**ANSERMOT SA** 1772 Grolley
Etanchéité	**BALZAN + IMMER Etanchéité SA** 1018 Lausanne
Charpente Bois	**Pascal MONTANDON** 1413 Orzens
Ascenseurs	**SCHINDLER Ascenseurs SA** 1004 Lausanne
Chapes	**Giovanni CACCIAMANO** 1026 Echandens
Plâtrerie-peinture	**GURTNER Sàrl** 1063 Boulens
Cuisine professionnelle	**GINOX SA** 1815 Clarens
	ELECTROLUX Professional SA 1028 Préverenges
	FRIGOTHERM SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Agencement de cuisine	**GÉTAZ ROMANG SA** 1400 Yverdon-les-Bains
Revêtement de sol	**INTER-MOQUETTES SA** 1004 Lausanne
	Domenico SANTACROCE 1441 Valeyres-sous-Montagny
Plafonds suspendus	**PLAFONMETAL SA** 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Cloisons amovibles	**ROSCONI AG** 5612 Villmergen
Cloisons fixes	**BÜWA AG** 9248 Bichwil
Menuiserie	**ROTH SNC** 1446 Baulmes
Lustrerie	**TULUX Lumière SA** 2016 Cortaillod
Mobilier	**BATIPLUS SA** 1095 Lutry

©Architectes.ch

Réalisations Immobilières - Editeur: CRP Sàrl., 1020 Renens
Architecture & Construction © P. Guillemin 081030 - Pressor 2128 / JPG / LG Photos: Rainer Sohlbank